



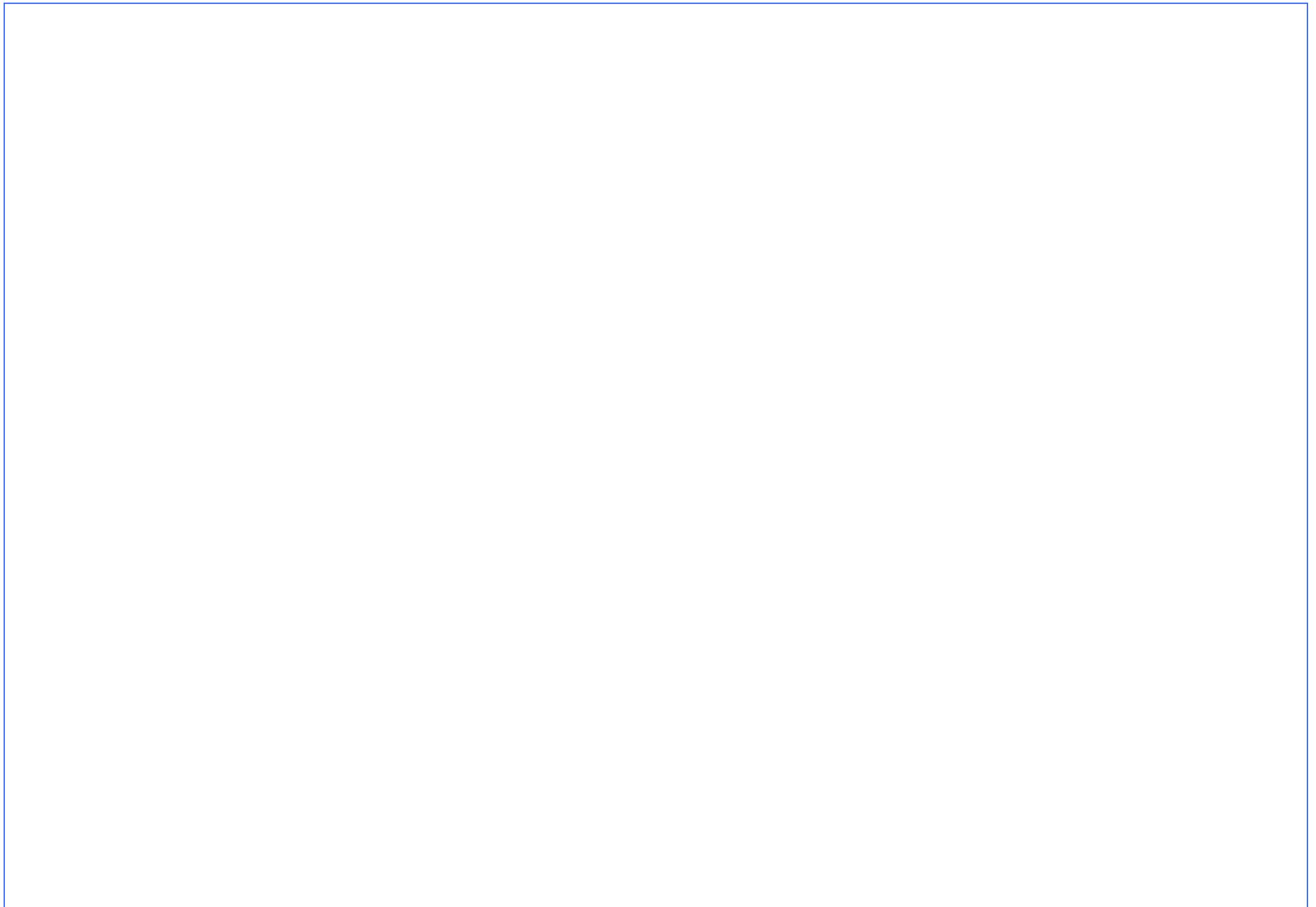
École de formation des sous-officiers de l'Armée de l'air et de l'espace  
(ÉFSOAAE)

## **RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

# **CHEF D'EQUIPE DE MAINTENANCE DES SYSTEMES DE DETECTION ET DE COMMUNICATION**

Niv 5

Code NSF 255r



RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Préparer et organiser les opérations de maintenance des systèmes de détection et de communication

Le chef d'équipe planifie et organise les différentes opérations concourant à la maintenance des systèmes de détection et de communication. Il estime la durée nécessaire pour l'intervention et distribue les actions à réaliser aux sein de son équipe. Il prépare les éléments nécessaires à l'intervention sur le plan technico-logistique et s'assure de la disponibilité des stocks.

1.1 Planification des travaux	Prendre en compte l'ordre d'intervention au travers des consignes du responsable hiérarchique.	<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas.</p> <p>Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif.</p> <p>Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.</p> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	Les consignes du donneur d'ordre sont totalement prises en compte.
	Prioriser et planifier les étapes de l'intervention en fonction des contraintes opérationnelles et technico-logistiques.		Un complément d'information est judicieusement demandé en cas de besoin.
	Estimer la durée des travaux et de l'indisponibilité des systèmes afin d'informer ou rendre compte aux acteurs impliqués.		Les étapes de l'intervention sont parfaitement maîtrisées.
	Organiser les tâches des équipiers en fonction de leurs compétences et de leurs contraintes afin de respecter le plan de charge.		Les contraintes technico-logistiques sont correctement prises en compte.
	Donner des directives claires aux membres de l'équipe de maintenance pour l'exécution des travaux afin d'optimiser l'intervention à venir.		La priorisation est judicieusement définie.
	Conseiller sa hiérarchie dans le domaine technique pour faciliter la prise de décision.		La planification est logique et rationnelle.
		La durée des travaux est estimée de façon juste.	
		La durée d'indisponibilité du système est communiquée rapidement et à bon escient.	
		Les tâches sont réparties de façon efficiente entre les équipiers.	
		Les compétences techniques immédiatement mobilisables sont mises en œuvre.	
		Les consignes transmises aux équipiers sont précises, claires et comprises.	
		L'environnement technique de l'intervention à réaliser est maîtrisé.	
		Les préconisations présentées sont pertinentes.	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
1.2 Préparation de l'intervention dans le domaine technico-logistique	Vérifier et exploiter la documentation en vue de la préparation de l'intervention.	<b>Voie formative :</b> Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas. Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif. Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.  <b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	La documentation est choisie en adéquation avec l'intervention et la mise à jour de celle-ci est vérifiée. Le contenu de la documentation est maîtrisé.
	Assurer le suivi des stocks des lots de fonctionnement en vérifiant leur état en temps réel afin de les maintenir à un niveau optimal.		L'inventaire du stock est régulièrement effectué et fiable.
	Anticiper les besoins en ressources techniques et les rechanges nécessaires à l'intervention à l'aide du SI.		L'utilisation du SI est maîtrisée. Les commandes sont anticipées et effectuées au juste besoin. L'état des commandes est consultable en temps réel.
	Contrôler l'étalonnage des appareils de mesures afin de s'assurer de la conformité du matériel.		La date de validité des appareils de mesures est suivie et régulièrement vérifiée.
	Contrôler les outillages communs et spécifiques.		La date de validité des outillages est suivie et régulièrement vérifiée.
	Organiser et encadrer l'intervention d'un organisme extérieur sur le site.		Les consignes générales pour l'accueil des intervenants extérieurs sont prises en compte et respectées conformément à la procédure en vigueur.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Superviser les opérations et réaliser les tâches complexes dans le cadre de la mise en œuvre ou de la maintenance des systèmes de détection et de communication**

Il supervise coordonne et pilote les opérations de maintenance conformément à la documentation technique et à la réglementation HSCT. Il est en charge des opérations complexes, apporte son expertise lors des dépannages et conseille sa hiérarchie. Il intervient sur les moyens radars au sol 2D, 3D, basse altitude, haute et moyenne altitude ou aéroportés / équipements de radiocommunications sol-sol et sol-air / moyens d'aides à la navigation et à l'atterrissage / systèmes d'armes de défense sol-air.

2.1 Supervision et pilotage des opérations de maintenance	Briefer les équipiers sur les opérations techniques et sur l'environnement de travail afin de réaliser l'intervention en toute sécurité.	<p><b>Voie formative :</b></p> <p>Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas.</p> <p>Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif.</p> <p>Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.</p> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	Le briefing présenté aux équipiers est clair, concis et précis. Le contenu du briefing présente l'ensemble des opérations techniques à réaliser en prenant en compte la gestion des risques.
	Faire appliquer les règles de protection contre le rayonnement électromagnétique.		Les risques sont identifiés. Les règles de sécurité sont strictement appliquées.
	Faire appliquer les procédures issues de la documentation en français ou en anglais.		La documentation utilisée par les équipiers est à jour. La compréhension de la documentation par les équipiers est vérifiée.
	Garantir la disponibilité opérationnelle des systèmes de détection et de communications en optimisant la maintenance.		Les créneaux d'intervention de maintenance sont choisis de façon pertinente. Les délais sont respectés.
	Coordonner les travaux de maintenance en fonction du niveau de compétences des équipiers.		La chronologie d'intervention est maîtrisée. Les qualifications des équipiers sont identifiées et en adéquation avec les travaux de maintenance à réaliser.
	Adapter la planification de l'intervention en fonction des aléas du chantier pour respecter les délais préalablement définis.		Les contraintes de l'intervention sont prises en compte (délais, disponibilité des rechanges, personnel, infrastructures). La planification est rapidement et efficacement réajustée en fonction des aléas du chantier.
	Faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (HSCT).		L'application des règles en matière HSCT est vérifiée. Les consignes diffusées aux équipiers sont claires et applicables. Les éventuelles anomalies sont immédiatement signalées.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
2.2 Expertise technique dans l'action de maintenance d'un système radar, radio, météo.	Réaliser les opérations techniques complexes d'entretien, de réparation, de modification et d'échange sur les équipements dans le respect des délais.	<b>Voie formative :</b> Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas. Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif. Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.  <b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	Les opérations de maintenance dites « complexes » sont parfaitement identifiées. Les opérations techniques sont réalisées dans les règles de l'art et dans le respect des délais.
	Diagnostiquer les causes d'un dysfonctionnement sur un matériel de communication ou un système de détection en appliquant la méthodologie définie.		Les causes de dysfonctionnement sont correctement détectées et la méthodologie appliquée.
	Analyser les données issues des tests et les valeurs afférentes aux appareils de mesures de fréquences et de signaux afin de détecter des éventuelles anomalies.		Les résultats sur les appareils de mesures sont parfaitement exploités et les anomalies sont identifiées.
	Faire appliquer l'opération adéquate par les équipiers après diagnostic afin de rendre le système opérationnel.		Le pilotage de l'activité est réalisé avec réactivité et justesse. Les tâches sont correctement réparties auprès des équipiers en fonction de leurs compétences.
	Proposer des évolutions de la documentation technique afin d'optimiser la maintenance.		La procédure de modification de la documentation est maîtrisée. La proposition de modification est opportune et appropriée.
	Communiquer avec l'ensemble des acteurs pour une meilleure coordination de l'intervention.		La communication avec tous les acteurs de l'intervention est prompte et efficace.
	Conseiller sa hiérarchie et les utilisateurs dans le domaine technique ou opérationnel en les accompagnant et en apportant son expertise.		Les conseils prodigués à la hiérarchie et aux utilisateurs sont pertinents et emprunts d'expérience.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Contrôler et valider les opérations dans le cadre de la mise en œuvre ou de la maintenance d'un système de détection et de communication

Le chef d'équipe contrôle la qualité et la conformité des travaux de maintenance, puis les valide. Il assure la mise à jour des documents techno-logistiques.

3.1 Validation des travaux	Contrôler que les résultats soient conformes aux prescriptions techniques et aux attentes des différents acteurs œuvrant dans la zone d'intervention.	<b>Voie formative :</b> Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas. Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif. Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.	La qualité des opérations de maintenance est vérifiée et est conforme aux attendus.
	Déterminer les conséquences d'une non-conformité sur le déroulement d'une activité et proposer des solutions afin de rétablir un état de fonctionnement correspondant aux normes.		Les non conformités sont correctement identifiées et analysées. Les propositions palliatives sont judicieuses et répondent aux normes.
	Contrôler la remise en condition des équipements et outillages utilisés lors de la maintenance pour anticiper leurs utilisations futures.		Les équipements et outillages sont contrôlés en fin d'opérations et disponibles.
3.2 Mise à jour de la documentation technico-logistique et des stocks	Mettre à jour les documents techniques afin d'assurer le suivi.		La documentation de suivi technique est renseignée de manière précise et exhaustive.
	Assurer le suivi logistique des matériels à reverser à l'aide du système d'information adapté.		La procédure de reversement est appliquée. Le système d'information est correctement utilisé.
	Rédiger les comptes rendus de faits techniques pour garantir une traçabilité efficiente.		Le compte rendu de faits techniques est rédigé de manière précise et exhaustive.
		<b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Assurer le maintien et le développement des compétences des techniciens

Le chef d'équipe assure le développement des compétences des équipiers, en les guidant durant les interventions et en animant des séances d'instruction.

4.1 Accompagnement de l'équipe lors de l'intervention	et suivre le développement des compétences durant toutes les étapes des travaux de maintenance.	<p><b>Voie formative :</b> Epreuves de connaissances théoriques, pratiques et études de cas. Evaluation en situation de travail et validation des opérations par parrainage progressif. Inscription dans le livret professionnel par le référent hiérarchique.</p>	L'organisation de la prise de compétences est déterminée en fonction des étapes de la maintenance. La prise de compétences des équipiers est structurée, graduelle et progressive.
	Guider et conseiller les équipiers dans leurs actions de maintenance en apportant son expertise personnelle.		Les conseils avisés sont prodigués avec pédagogie tout au long des opérations de maintenance.
	Recueillir et exploiter le retour d'expérience des équipiers en fin d'intervention afin d'optimiser les prochains travaux de maintenance.		Les retours d'expérience des équipiers sont pris en compte et en considération. Le débriefing mené avec les équipiers est clair, concis, précis.
3.2 Développement des compétences des équipiers	Animer des séances d'instruction en se référant à la documentation technique.	<p><b>VAE :</b> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.</p>	Les séances d'instructions sont opportunes et pédagogiques. Les objectifs pédagogiques et techniques des séances sont clairement définis.
	Conseiller les équipiers dans leur parcours de formation pour faciliter leur choix de carrière.		Le parcours de formation est identifié. Les conseils prodigués sont pertinents et adaptés aux individus.
	Valider les acquis au travers des outils de gestion des compétences afin d'en assurer le suivi.		Les outils de suivi des compétences sont parfaitement renseignés et à jour.